

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Toute la population est invitée à la
cérémonie qui aura lieu
le lundi 11 novembre
au Monument aux Morts
à 11h



LOTISSEMENT

Les réunions de travail effectuées depuis le début d'année avec le Cabinet COLIN pour la maîtrise d'œuvre et les instances concernées ont permis de prendre en compte et d'analyser toutes les données techniques et financières de ce projet « Nouveau quartier ».

Les objectifs fixés par le Conseil municipal étant :

- de réaliser un lotissement de qualité, en harmonie avec l'habitat existant,
- de tenir compte de la proximité de rive-rains,
- et de permettre une opération financière équilibrée pour la commune.

Ce projet pour la réalisation du futur lotissement est finalisé, le permis d'aménager est déposé.

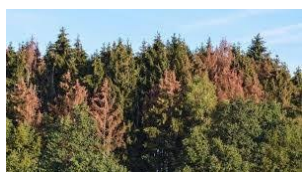
Ce nouveau quartier porte en phase 1 sur la création de 10 parcelles à bâtir de surfaces différentes, entre 650 et 950 m².

Il sera desservi depuis la RD9 par une voirie en double sens située au nord des parcelles. La sécurisation de l'entrée du village sera concomitante à la réalisation du lotissement.

Le compte rendu détaillé et chiffré de ce dossier paraîtra dans le prochain bulletin municipal.



FORÊT



La sécheresse et les fortes chaleurs des étés 2018 et 2019 ont impacté de manière conséquente les forêts avec l'apparition de nombreux foyers de scolytes sur les épicéas. On dénombrerait, pour la commune de Courvières, 600 m³ de chablis au mois d'avril dernier, un

nouveau bilan est en cours de réalisation par l'ONF suite à l'épisode de l'été 2019.

En partenariat avec la scierie Regnaud, ces bois dépréciés sont vendus par le biais d'un contrat cadre.

Cette situation est inquiétante d'un point de vue environnemental mais aussi économique pour les communes...

TRAVAUX DIVERS 2019



Logement Ecole :

Suite à un dégât des Eaux et à une certaine vétusté, l'appartement T1 situé à l'école a fait l'objet d'une rénovation importante. Ce

logement a ensuite été loué à M. Stéphane MARCHAND.

Centre d'Accueil :

Plusieurs parties du mur d'enceinte du Centre d'Accueil ont été restaurées au printemps dernier. Cet investissement était programmé dans le cadre de la réfection du Monument aux Morts avec une demande de subvention.

Travaux de voirie :

Des travaux conséquents d'entretien de voirie ont été effectués cet été dans le village ainsi que sur les différents chemins ruraux. Ces travaux nécessaires permettent de réparer les trous et

fissures de la chaussée tout en consolidant celle-ci. Le marquage au sol réalisé dans le village début septembre a finalisé ces travaux de voirie.

Salle des Associations :

Des travaux ont été réalisés récemment à la salle des Associations, rue des Ecoles, avec la reprise totale des sanitaires. Ceux-ci seront désormais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Une modification de l'entrée côté atelier municipal a été également réalisée avec l'installation d'une porte enroulable. Cette nouvelle porte permettra à l'ASL de bénéficier d'un local indépendant. Il est prévu que les bénévoles de l'association réalisent la cloison intérieure séparative, la commune prenant en charge les matériaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLU*i*)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui détermine les grandes orientations du PLU*i* pour les 15 prochaines années a été validé par l'ensemble des communes et voté par le Conseil communautaire.

Ce document fait état du nombre de logements et de sa répartition sur la CFD avec la prévision

d'une augmentation de la population de 1.2% par an. Il prend également en compte la gestion de la ressource en eau ainsi que la capacité d'assainissement de la collectivité.

Les notions économique, patrimoniale, de déplacement, de réduction de la consommation foncière,... sont aussi des éléments pris en compte.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la loi NOTRe, la CFD et les communes ont décidé de transférer les compétences Eau et Assainissement à la Communauté

de communes à partir du 1er janvier 2020. Par conséquent, une seule facturation d'assainissement interviendra dès 2020.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CFD

Suite à la démission de M. Claude DUSSOUILLEZ, M. Christian VALLET, Maire de La Ri-

vière-Drugeon, a été élu Président de la CFD.